

« Etat des lieux de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes »

Synthèse de l'étude réalisée par les cabinets Argo&Siloe et OPC - Conseil Régional Rhône-Alpes Avril 2012

Dans le cadre de sa Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation 2011-2015 (SRDEI), la région Rhône-Alpes souhaite accroître la contribution de l'économie résidentielle au développement local et accompagner les territoires dans l'élaboration de leurs diagnostics,

Pour mettre en œuvre cette démarche, la Région a souhaité connaître le poids et le potentiel de développement de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes, à l'échelle des Zones d'Emploi (ZE).

1. Les concept-clés

stratégie et plan d'actions.

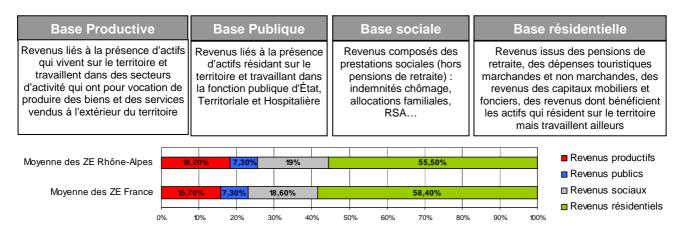
La théorie de l'économie résidentielle : une autre approche de la richesse locale

Les travaux développés depuis une dizaine d'années par le chercheur Laurent Davezies ont démontré que les mécanismes du développement territorial obéissent à des logiques radicalement différentes de celles du développement macroéconomique: alors qu'au niveau national, le Produit Intérieur Brut (PIB) reste la variable clé du développement, au niveau local, croissance ne signifie pas nécessairement développement. Le niveau de développement d'un territoire dépend plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB). On observe ainsi une dissociation entre croissance et développement, entre lieu de consommation et lieu de production. Ainsi, les territoires les plus « riches » ne sont pas nécessairement les plus productifs.

Le développement d'un territoire s'opère dans un premier temps en fonction de sa capacité à capter des revenus à l'extérieur de ses "frontières" et dans un second temps en fonction de son aptitude à redistribuer ces revenus

sous forme de dépenses de consommation courante. Les modalités de captation du revenu sont multiples. Laurent Davezies identifie quatre grands types de revenus « importés », qu'il qualifie de « revenus basiques » ou de « moteurs de développements », qui ont des fonctions et des ressorts différents :

- Les revenus basiques productifs ou Base productive; composante mondialisée des économies locales, cette Base conditionne l'existence des trois autres Bases.
- Les revenus basiques publics ou Base publique; peu sensible aux aléas économiques, cette Base constitue un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise.
- Les revenus basiques sociaux ou Base sociale; cette Base a une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales.
- Les revenus basiques résidentiels ou Base résidentielle; cette Base dépend de la qualité intrinsèque des territoires (qualité du cadre de vie, climat...) et des mécanismes de redistribution interterritoriaux. Elle participe à l'équilibre socio-économique du territoire.



Économie résidentielle et économie de proximité

Ignorer aujourd'hui le concept d'économie résidentielle qui est au cœur des dynamiques territoriales reviendrait à négliger un des moteurs essentiels du développement.

L'économie résidentielle est une économie de flux dont la vitalité dépend de l'attractivité résidentielle des territoires. L'économie de proximité est quant à elle une économie de stocks dont la vitalité dépend de la propension à consommer localement, c'est-à-dire de la redistribution dans les circuits économiques locaux de l'ensemble des revenus captés à l'extérieur (i.e. résidentiels mais aussi productifs, publics et sociaux).

L'économie de proximité : un gisement d'emplois considérable pour les territoires

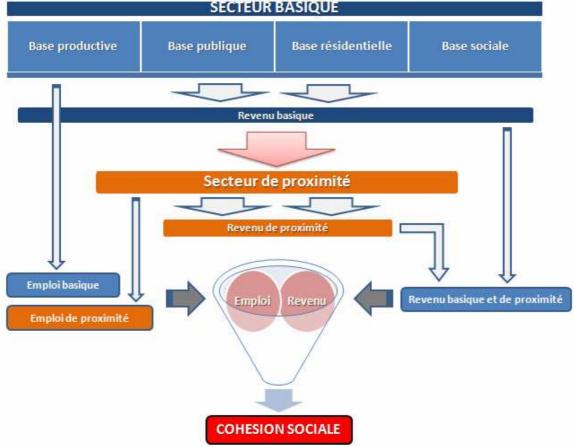
Comme les autres revenus basiques, les revenus résidentiels stimulent l'économie de proximité. Les secteurs d'activité de l'économie de proximité se composent, par opposition à ceux de la Base productive, de secteurs d'activité peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels ; on l'appelle à cet effet le « secteur abrité ».

Leur niveau de développement dépend de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires), que l'on peut regrouper sous le terme générique de « populations présentes ».

L'économie de proximité présente de multiples avantages. Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité concurrentiels et exportateurs de la Base productive, ses secteurs d'activité se localisent plutôt en fonction de la densité présentielle et se répartissent de manière nettement plus homogène sur le territoire national. Peu soumises aux risques de délocalisation, elles exposent moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois.

De surcroît, les compétences requises par les secteurs de l'économie de proximité couvrent un très large spectre de qualifications (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ils demeurent ainsi beaucoup plus ouverts aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité de la Base productive.

Les secteurs de proximité concentrent un volume d'emplois particulièrement significatif pour les territoires : 54 % des emplois en moyenne contre 46 % pour les secteurs d'activité concurrentiels de la Base productive (source Insee - Clap 2006).



Source: OPC d'après Laurent Davezies

2. Les modèles de développement des Zones d'Emploi de la région Rhône-Alpes

d'Emploi de Rhône-Alpes Zones présentent un profil plutôt productif, une part de revenus publics et sociaux similaire à celle observée à l'échelle des ZE françaises et sont plutôt moins résidentielles que la moyenne des résidentielle L'économie françaises. représente 55,5 % des revenus captés en Rhône-Alpes, contre 58,4 % à l'échelle des ZE françaises. Les ZE qui vivent le plus de la production concurrentielle se situent le long d'un axe Lvon-Grenoble intégrant les territoires de tradition industrielle (ZE de Bourgoin-Jallieu et d'Ambérieuen-Bugey) et les territoires plus périphériques de Villefranche-sur-Saône et d'Oyonnax.

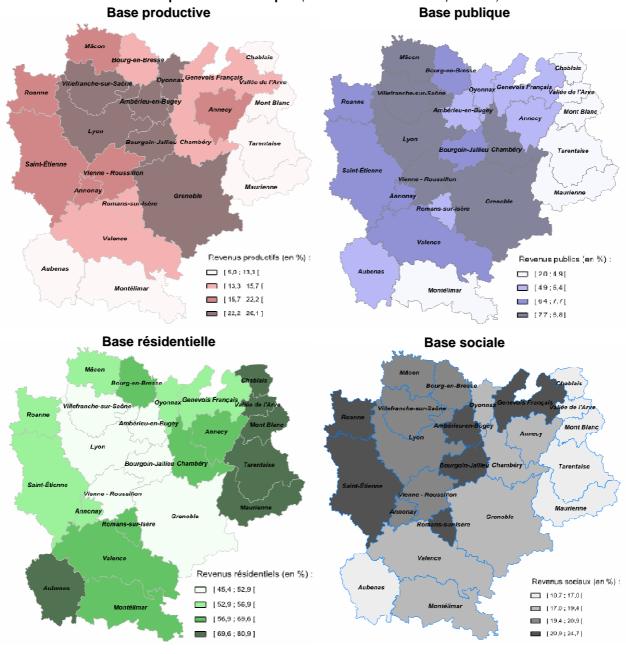
La géographie des revenus publics suit celle des revenus productifs ; elle s'organise autour de l'axe

Lyon-Grenoble et associe les ZE dotées d'une préfecture (Chambéry) ou d'une sous-préfecture (Villefranche-sur-Saône, Vienne - Roussillon).

Les ZE marquées par les plus fortes concentrations de revenus sociaux sont celles en reconversion industrielle (Roanne et Saint Etienne), celles localisées en périphérie de Lyon et Grenoble (Ambérieu-en-Bugey, Bourgoin-Jallieu et Romans-sur-Isère) et la ZE au profil atypique du Genevois-Français. Les ZE du bloc alpin et d'Aubenas, au profil touristique, ont une part relativement faible de revenus sociaux.

La géographie de l'économie résidentielle en Rhône-Alpes s'organise en négatif de celle de l'économie productive.

Part des revenus productifs, publics, sociaux et résidentiels dans la Base économique des Zones d'Emploi de Rhône-Alpes (Source : Estimations OPC d'après Insee)



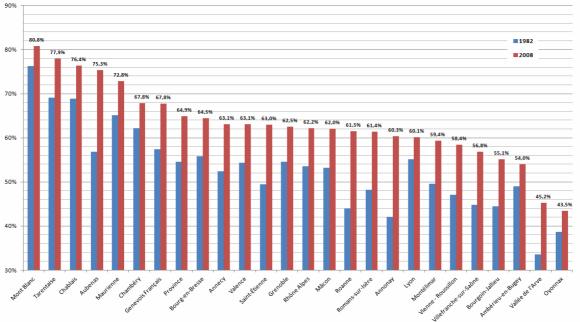
Les effets de la consommation sur les activités de proximité

Rappelons que le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de ses frontières mais aussi de son aptitude à redistribuer ces revenus dans son économie locale, c'est-à-dire dans des activités de proximité. L'étude montre que les Zones d'Emplois de la Région ont un potentiel de captation de richesse similaire à celui des ZE françaises et une propension à redistribuer la richesse captée dans leur économie locale nettement meilleure. Les ZE dotées du meilleur potentiel de captation sont les ZE très touristiques et celles dotées du plus faible potentiel sont

situées dans la proximité lyonnaise et/ou ont un profil plutôt industriel.

Pour autant, le nombre d'emplois de proximité pour 100 habitants n'est pas meilleur à celui observé à l'échelle des ZE françaises, ceci en raison de la densité de population des ZE de Rhône-Alpes. Néanmoins, la part de l'emploi liée à l'économie de proximité n'a cessé de progresser, en contrepoint de la baisse de l'emploi productif ou industriel : avec près de 265 000 nouveaux emplois entre 1999 et 2008, l'emploi de proximité a progressé de 19,8% en région Rhône-Alpes (contre 17,8% en France Métropolitaine et 18,6% en Province (hors Ile-de-France).

Part des emplois de proximité dans l'emploi des ZE de Rhône-Alpes en 1982 et 2008 (en %)



Vulnérabilité et exposition à la précarité des Zones d'Emploi de Rhône-Alpes

L'étude montre que les territoires de Rhône-Alpes présentent une moindre vulnérabilité aux fluctuations économiques et un niveau de structurellement inférieur à la chômage moyenne métropolitaine. mais aue fonctionnement de leur marché du travail a eu tendance à se détériorer sur la période 2003-2011. L'impact de la dernière crise s'est fait ressentir sur toutes les ZE de la région en termes de chômage et d'emploi ; 17 ZE sur 24 ont été frappées par des destructions d'emplois salariés privés depuis 2007. Les ZE les moins vulnérables sont les ZE métropolitaines de Grenoble et de Lyon en raison notamment de la grande diversification de leurs qui protège économies les des cycles économiques. A l'opposé, les ZE de la Vallée de l'Arve et d'Oyonnax présentent une volatilité de leur marché du travail parmi les plus élevées de France, en lien avec leur hyperspécialisation

industrielle. Ces mêmes ZE ont subi depuis 2007 des destructions d'emplois très lourdes, supérieures à 4 %.

Une population active plutôt exposée à la précarité de l'emploi. La part de la population active en contrat « instable » en Rhône-Alpes se situe au même niveau que la moyenne provinciale (15,5%) et est légèrement plus élevée que la moyenne nationale (14,9%). Les ZE de type résidentiel (Aubenas, Grenoble et ZE des Alpes) présentent les parts les plus importantes d'actifs en contrat instable en raison des emplois saisonniers caractéristiques des zones touristiques.

Une part importante de contrats instables ne signifie pas taux de chômage élevé: les ZE de la Maurienne et du Mont-Blanc se caractérisent par exemple par un taux de chômage très faible et une part d'actifs en contrat « instable » très élevée (+ de 20 %).

Cinq grandes familles de modèles de développement en région Rhône-Alpes

Structure des moteurs de développement et modèle de développement des ZE de Rhône-Alpes en 2006 (en indice, moyenne des ZE françaises = 100)

	Base productive	Base publique	Base sociale	Base résidentielle	Pensions de retraite	Dépenses touristiques	Revenus "dortoirs"	Modèle de développement
Annecy	112	85	91	101	83	112	97	Profil équilibré
Bourg-en-Bresse	99	88	109	99	104	47	126	Profil équilibré (dortoir)
Valence	93	87	103	103	98	91	103	Profil équilibré
Annonay	120	97	108	93	104	44	104	Productif
Oyonnax	146	67	103	91	75	45	144	Productif (dortoir)
Grenoble	145	120	99	86	90	71	75	Productivo-public
Lyon	141	121	108	84	92	25	104	Productivo- public
Villefranche-sur-Saône	163	115	107	79	89	51	71	Productivo- public
Ambérieu-en-Bugey	152	76	113	85	96	61	75	Productivo-social
Bourgoin-Jallieu	166	94	116	78	85	30	100	Productivo-social
Vienne – Roussillon	140	106	111	85	99	51	82	Productivo-social
Chambéry	94	110	99	101	100	86	97	Public
Mâcon	109	112	104	95	100	66	97	Public
Montélimar	74	62	98	112	100	125	107	Résidentiel (tourisme)
Vallée de l'Arve	87	28	79	119	57	153	176	Résidentiel (dortoir-tourisme)
Aubenas	32	67	66	133	77	342	34	Résidentiel (tourisme)
Chablais	46	64	79	126	71	251	86	Résidentiel (tourisme)
Maurienne	52	51	64	130	61	314	74	Résidentiel (tourisme)
Mont Blanc	33	45	58	138	49	339	93	Résidentiel (tourisme)
Tarentaise	36	54	57	137	47	360	<i>7</i> 5	Résidentiel (tourisme)
Genevois Français	85	77	133	97	93	93	85	Social
Romans-sur-Isère	98	83	117	97	106	28	132	Social (dortoir)
Roanne	111	104	113	92	124	35	81	Social (retraite)
Saint-Étienne	100	100	112	96	107	46	109	Social
Moyenne ZE Rhône Alpes	116	100	102	95	91	85	95	

Source : Estimations OPC d'après Insee (DADS, Fichiers migrations domicile-travail, Recensement rénové), Direction Générale des Impôts et Ministère du Tourisme

Dans le modèle « équilibré », aucun moteur de développement ne ressort véritablement par rapport aux autres. Ce modèle recouvre des situations territoriales différentes : la ZE d'Annecy apparaît comme un exemple de modèle de développement "productivo-résidentiel" très vertueux socialement, ce qui est moins significatif pour les ZE de Bourg-en-Bresse et de Valence.

Le modèle à dominante productive présente plusieurs profils de territoire :

- Un profil purement productif très exposé aux aléas économiques
- Un profil "productivo-public", que l'on peut qualifier de "profil à risques limités", l'économie publique jouant un puissant rôle d'amortisseur de choc du fait de sa stabilité. Ce profil confirme la position des grandes métropoles en tant que pôles de production mais aussi pôles administratifs.
- Un profil "productivo-social" caractéristique de la situation socialement défavorable dans

laquelle se trouvent les territoires spécialisés dans la production concurrentielle et dont l'économie résidentielle est peu développé.

Le modèle public est symptomatique d'une trajectoire de développement plutôt modérée, voire atone ou même d'une réelle stagnation, mais présente l'avantage d'être relativement stable quelle que soit la conjoncture économique.

Au sein du modèle « résidentiel », on distingue les territoires "hyper-résidentiels" car "hyper-touristiques" de la partie alpine et d'Aubenas et les territoires plus "modérément" touristiques de Montélimar et de la Vallée de l'Arve. Ces territoires présentent des configurations socio-économiques clairement déséquilibrées porteuses de risques.

Le modèle social est particulièrement présent dans les territoires de tradition industrielle touchés par l'effondrement de leur base productive et confrontés à une multiplication des problèmes sociaux liée aux restructurations.

Les tendances de fond du développement territorial en Rhône-Alpes

▶ S'il est impossible de dresser une typologie rigoureuse des Zones d'Emploi au regard de la multiplicité des configurations, quelques grandes tendances se dessinent après analyse de leurs modèles de développement et méritent d'être mises en lumière.

Tendance 1: il existe une forte relation décroissante entre le poids de l'économie résidentielle et celui de l'économie productive concurrentielle. Plus un territoire est résidentiel et moins il est productif et inversement. Cela ne signifie pas qu'économie résidentielle et économie productive s'opposent de manière absolue, mais que la recherche d'un équilibre entre ces deux dimensions doit constituer un impératif stratégique de premier plan. L'hyperspécialisation productive et résidentielle est porteuse de risques sociaux. La ZE d'Annecy présente à cet égard un modèle de développement tout à fait exemplaire : qualifié d'"équilibré", il peut être plus précisément qualifié de "productivo-résidentiel" compte-tenu de sa remarquable trajectoire de développement et de son exceptionnel niveau de cohésion sociale.

Tendance 2 : il existe une relation croissante entre le poids des revenus productifs concurrentiels et le poids des transferts sociaux. Plus la part des revenus productifs est importante, plus celle des revenus sociaux l'est aussi. Cette relation est symptomatique du degré d'exposition aux risques sociaux qui pèsent sur les territoires spécialisés dans la production concurrentielle. L'exercice de rééquilibrage du modèle de développement par la stimulation de l'économie résidentielle peut constituer une réponse tout à fait adaptée à cette situation.

Tendance 3 : il existe une relation décroissante forte entre la part des revenus sociaux des ZE de Rhône-Alpes et leur potentiel de captation de richesses. Plus la part des revenus sociaux dans la richesse captée est élevée, plus leur potentiel de captation est faible. Cette relation est symptomatique de l'intensité des difficultés sociales qui affectent les territoires rhônalpins les moins attractifs.

Tendance 4 : il existe une relation croissante forte entre la part des revenus résidentiels et le taux de couverture en emplois de proximité. Plus la part des revenus résidentiels est importante, plus leur taux de couverture en emplois de proximité est élevé et inversement. Cette relation reflète le rôle de stimulant de l'économie résidentielle sur l'économie de proximité. A contrario, plus la part des revenus productifs concurrentiels et des transferts sociaux est élevée, plus le taux de couverture en emplois

de proximité est faible. La nature de cette relation suggère qu'économie productive et transferts sociaux exercent un effet de levier nettement moins puissant que l'économie résidentielle sur la dynamique de l'économie de proximité. Les territoires productifs et sociaux apparaissent à ce titre comme des espaces de sous-consommation.

Tendance 5 : il existe une très forte relation entre la part des revenus sociaux et l'importance des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi pour licenciement, le poids des contrats à temps partiel et instables. La part des transferts sociaux dans les revenus captés est le reflet synthétique de l'intensité des difficultés sociales rencontrées sur un territoire, elles-mêmes générés par les licenciements et la précarité de l'emploi.

Tendance 6 : il existe une forte relation entre la part des revenus résidentiels et le poids des DEFM inscrits pour licenciement. Si l'économie résidentielle stimule la création d'emplois et favorise la baisse du chômage (ou tout moins son ralentissement), elle génère également une forte précarisation : les secteurs d'activité qu'elle stimule sont très consommateurs de contrats précaires (à temps partiels, saisonniers, à faibles rémunérations...), particulièrement en zone touristique.

Tendance 7 : il existe une relation forte entre la part des revenus "dortoirs" et la volatilité du taux de chômage. La nature de cette relation s'explique probablement par la configuration frontalière des ZE présentant les plus importants ratios de revenus "dortoirs" : les travailleurs frontaliers jouent le rôle de variables d'ajustement en temps de crise pour les entreprises situées de l'autre côté de la frontière, ce qui génère d'intenses fluctuations à court terme de leur taux de chômage.

Tendance 8 : il existe une relation décroissante entre l'importance des revenus publics, la volatilité du taux de chômage et l'évolution tendancielle à la hausse du taux de chômage. Plus la part des revenus publics est importante, plus le taux de chômage est stable. On retrouve ici le rôle stabilisateur de l'économie publique pour les économies locales.

De lourdes tendances de fond se dessinent à l'échelle des ZE de Rhône-Alpes. Certaines expriment des relations de causalité très puissantes, d'autres un lien plus complexe. Toutes doivent être intégrées dans le schéma de pensée des acteurs publics pour favoriser la mise en œuvre de politiques publiques pertinentes et en phase avec la complexe réalité des économies locales rhônalpines.

3. Préconisations et premières pistes d'actions proposées par Argo&Siloe et OPC

Les problématiques liées au développement de l'économie de proximité

Les secteurs d'activités de l'économie de proximité se développent assez naturellement sur les territoires où la demande locale se renforce, soit par la création de nouvelles entreprises, soit par le développement des entreprises existantes. Cependant.

- Le développement de l'économie et des emplois de proximité est assez inégal suivant les territoires, générant des déséquilibres soit par une surreprésentation de cette forme d'économie, soit par une sousreprésentation ».
- Les emplois de proximité sont généralement moins « stables », plus précaires et proposent des niveaux de rémunération inférieurs à la moyenne.
- Une part très importante des nouvelles entreprises se crée dans l'économie de proximité mais génère dans une grande majorité des micro-entreprises avec peu ou pas d'emploi, un niveau d'activité faible et un taux de survie insuffisant.

Faut-il soutenir l'économie de proximité et comment ?

L'économie de proximité doit bien entendu être soutenue, ce qui est déjà le cas à travers un nombre très important d'actions conduites par les services de l'État, de la Région, des collectivités locales et les opérateurs de l'accompagnement au développement économique.

En revanche, les actions en direction de l'économie de proximité doivent sans doute être repensées à 3 niveaux :

- chercher à rééquilibrer les « moteurs du développement » des territoires, plutôt qu'à se contenter de renforcer l'existant : un territoire « bien équilibré » notamment entre économie productive et économie résidentielle sera généralement plus résilient, et mieux armé face aux crises économiques.
- chercher à limiter les effets négatifs de l'économie de proximité
- mieux coordonner les actions entre les approches filières et sectorielles (artisanat, commerce, agriculture, services à la personne, tourisme, agriculture...) et les approches territoriales.

Quelles sont les principales actions pouvant être déployées ?

L'analyse des plans d'actions portés par les Contrat de Développement Durable (CDDRA) montre qu'un nombre important d'actions sont déjà fléchées vers le soutien à l'économie de proximité: 66% du budget prévisionnel des CDDRA finance directement ou indirectement l'économie de proximité. Plusieurs pistes d'actions peuvent néanmoins être approfondies:

- Agir davantage sur la détection des besoins sur le territoire en repartant de l'analyse des besoins et des potentiels d'activité du territoire et non uniquement de l'offre du porteur de projet
- Travailler sur la redistribution de la richesse captée et sur la propension à consommer localement
- Agir sur la qualité de l'emploi et limiter la part des emplois précaires en favorisant par exemple les groupements d'employeurs ou en renforçant le lien entre le volet économique des CDDRA et les actions des CTEF
- Mieux prendre en compte le tourisme, activité contributive à l'économie de proximité (les dépenses touristiques représentent 12,4% des revenus basiques) dans les actions de développement économique.

Comment agir plus efficacement sur les territoires ?

L'approche par les moteurs du développement peut contribuer à agir plus efficacement sur les territoires si :

- les élus, les techniciens et les acteurs du développement économique local s'approprient cette nouvelle approche et en comprennent l'intérêt.
- la méthodologie de conduite des diagnostics territoriaux évolue, en y intégrant des indicateurs utiles à la mesure des moteurs de développement, soit stricto sensu, soit plus indirects compte tenu de la complexité de la méthode. La cohérence entre diagnostics des territoires et plan d'actions des CDDRA doit être renforcée, et la dimension « orientation stratégique » mieux introduite dans la démarche.
- La coordination entre les acteurs du développement local est renforcée. Il est fondamental de (ré)-concilier les approches filière ou sectorielle et les approches territoriales. La contribution des acteurs de l'économie de proximité (Chambres Consulaires, réseaux de l'économie sociale, sites de proximité...) au diagnostic et aux plans d'actions portés par les CDDRA est sans doute à repenser.
 - ► Cet état des lieux de l'économie résidentielle rejoint les orientations de la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation 2011-2015 et conforte le Conseil Régional et ses partenaires dans la mise en œuvre d'une démarche plus opérationnelle sur les territoires via la démarche IMPL.

4. Une nouvelle dynamique proposée par la Région Rhône-Alpes et l'Etat pour soutenir l'économie résidentielle

L'Etat d'une part et la région d'autre part, dans le cadre de sa Stratégie Régionale de

Développement Économique et d'Innovation 2011-2015, impulsent une démarche nouvelle en direction de l'économie de proximité.

Par le caractère non délocalisable de sa production et de ses emplois, l'économie de proximité peut contribuer à atténuer les soubresauts de la vie économique, mais aussi apporter une réponse aux défis que constituent la lutte contre le chômage, l'ampleur des évolutions démographiques, et des changements comportementaux des consommateurs et la préservation de l'environnement.

L'Etat et la Région entendent encourager et soutenir plus fortement les territoires dans le développement de leur économie de proximité et de leur économie résidentielle, au travers notamment du FISAC et des contrats territoriaux.

La démarche proposée en 4 objectifs :

1 - Mesurer l'impact de cette économie

Si l'économie résidentielle, en complément de l'économie productive, est au cœur de la dynamique des territoires, il n'est pas forcément évident de bien mesurer son poids, d'identifier les activités et les emplois qui s'y rattachent.

Un diagnostic régional décliné à l'échelle des zones d'emplois a donc été réalisé, pour établir

- un état des lieux des modèles de développement des territoires rhônalpins,
- une évaluation des retombées générées par la captation de richesse,
- une analyse du niveau de vulnérabilité et de cohésion sociale au regard de leur modèle de développement et de consommation
- et une synthèse mettant en évidence les enjeux et les recommandations pour développer l'économie résidentielle.

2 - Accompagner les territoires pour accroître la contribution de l'économie résidentielle au développement local : la démarche IMPL « Institut de Management des Pratiques Locales »

L'IMPL est un outil de formation /action qui s'appuie sur les pratiques et les ressources disponibles sur les territoires d'une part, via notamment la mise en place d'une équipe projet territoriale, et sur une expertise extérieure aux territoires (universitaires, consultant spécialisé...) d'autre part. L'IMPL est organisé autour de sessions collectives réunissant plusieurs équipes territoriales et de journées d'accompagnement personnalisé sur chacun des territoires. Cet outil a été expérimenté par ARADEL en 2011 avec cinq territoires sur « Les enjeux et les leviers de l'économie résidentielle sur les territoires » dont le

PNR du Pilat, le Pays Viennois et le bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Deux formations actions sous format (IMPL) seront organisées en 2012 et 2013, permettant d'accompagner au total dix territoires, sélectionnés préalablement via un appel à candidatures.

Cette formation-action est organisée autour de :

- Un diagnostic territorial pour chaque territoire sur les moteurs du développement
- 3 modules d'une demi-journée qui facilitent l'appropriation des connaissances (enjeux, bonnes pratiques, méthodes, outils...) sur la place de l'économie résidentielle dans les territoires.
- 3 ateliers « territoriaux » d'une demi-journée, complémentaires des modules et centrés sur l'action de l'équipe projet. Les ateliers facilitent le passage de la réflexion à l'opérationnel. Ils conduisent à élaborer l'ingénierie, la stratégie et imaginer le dispositif de pilotage des projets dédiés à l'économie résidentielle,
- Un atelier "Regards croisés" pour échanger avec des experts sur le projet de son territoire.
- Un accompagnement individuel personnalisé de 3 journées par une équipe de formateurs sélectionnés par Aradel est mis à la disposition de chaque territoire.
- Entre les sessions, les participants devront réaliser des travaux qui seront présentés dans les sessions suivantes.

Sur la base de ces expériences, un cahier de méthodes « clé en main » sera élaboré et mis à disposition de tous les territoires de Rhône-Alpes, afin que chaque territoire qui le souhaite puisse réaliser son propre diagnostic à partir d'indicateurs communs et obtenir ainsi des données comparables.

3 - Développer les partenariats autour de l'économie de proximité

Organisation de rencontres avec les acteurs du commerce et de l'artisanat, des TPE-PME à ancrage local, de l'ESS, de l'agriculture et du tourisme : l'objectif est de mettre en place des actions transversales et coordonnées pour le développement de l'économie de proximité.

4 - Développer une culture partagée sur l'économie résidentielle entre les territoires

Les rencontres territoriales annuelles de l'économie de proximité : organisation de journées de sensibilisation des techniciens et élus des territoires, pour échanger entre acteurs sur cette dynamique, partager le diagnostic régional, échanger sur les actions mises en œuvre...

La veille : la création et la diffusion d'une lettre partenariale de veille sur l'économie de proximité en Rhône-Alpes.